Clin d'œil

Le magazine municipal de Plabennec - N° 9 - Avril 2019 - Semestriel

War araog atao - En avant toujours

GRAND ANGLE / P.12

Rendre la ville accessible à tous

VOTRE VILLE EN ACTION / P.10

Le réaménagement de l'avenue de Kervéguen

VIE ASSOCIATIVE / P.14

« Ar Steredenn » : le club des aînés dynamiques !

PORTRAIT / P.18

Matthieu Peton : itinéraire d'un jeune passionné d'agriculture

SOMMAIRE

Votre ville en action 4-10

- Tout-petits et grands, Barbotons ensemble
- Accompagnement à la scolarité : bilan positif
- L'ALSH s'adapte aux rythmes éducatifs
- Les multiples facettes du Champ de Foire
- Basket : un nouveau club house
- Retour sur les points clés du budget 2018
- 4 années d'investissements maîtrisés
- Restructuration de l'EHPAD : point d'étape
- Sécurisation des circulations à Kervéguen
- Tous acteurs pour des routes plus sûres

Coup de projecteur 11

- Vidéoprotection : sécuriser les personnes et les biens

Grand angle 12-13

- L'accessibilité de l'espace public: une priorité

Vie associative 14

- « Ar Steredenn » : le club des aînés dynamiques !

Focus 15-16

- Retour sur les 10 ans du foyer du Coadic
- Le rôle des adjoints au maire

Portrait 17-19

- 20 ans de volontariat chez les pompiers
- Matthieu Peton : itinéraire d'un jeune passionné d'agriculture

Coup d'œil dans le rétro 19-21

- CMJ : un tournoi de pétanque solidaire
- Fête du sport : une 1ère édition prometteuse
- Commémoration du centenaire de l'armistice 1918
- Le marché de Noël : un moment incontournable !

Prochainement 22

- 9ème Fête de l'Enfance : ce sera le « Far West »

Points de vue 23

Agenda 24

INFORMER, COMMUNIQUER, TRANSMETTRE

L'élaboration de la nouvelle charte graphique de la ville permet de répondre aux standards de communication actuelle.

Le nouveau site internet est en ligne depuis janvier. Ce dernier est mis à jour en fonction de l'actualité municipale et des informations transmises régulièrement par les associations. Un nouveau site, plus attractif et correspondant mieux aux nouvelles pratiques numériques mais aussi pour répondre à des obligations règlementaires, notamment l'accessibilité du site aux personnes mal voyantes (respect d'une certaine taille de caractères, d'un certain contraste, description des images etc...) et la possibilité de paiement de factures en ligne (obligatoire à compter du 1/08/2018).

Le magazine municipal a été repensé. Le format reste le même. La mise en page et la rédaction des contenus sont désormais assurées, en totalité, par les agents municipaux en charge de la communication.

Ces supports s'adaptent à l'activité locale et permettent de présenter à notre population les grands projets et les informations pratiques.

Un grand merci à toute l'équipe municipale, aux élus ainsi qu'à l'ensemble des acteurs locaux qui œuvrent à la réalisation de ce magazine.

Bonne lecture,

Anne-Thérèse Roudaut
Adjointe à la communication

Enfance - jeunesse

Culture

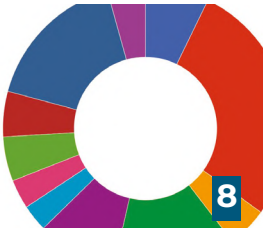

Finances

Directeur de publication : Marie-Annick Créac'hcadec.
Rédacteurs en chef : Anne-Thérèse Roudaut, Delphine Morvan.
Comité de rédaction : Hélène Kérandel, Isabelle Leheutre, Véronique Gall, Véronique Le Jeune, Sylvie Richoux, Marcel Le Floc'h, Bruno Perrot, Aurélie Alliard-Bescond, Geneviève Andrieux, Yveline Le Floc'h, Dorothée Duhart et les différents acteurs des associations, écoles, artistes, Arnaud Kermarrec.
Crédits photographiques : Mairie de Plabennec, Anna Guillerm, Eric Guerrand et les différents acteurs des associations, écoles, artistes.
Mise en page : Anthony Gonzalez. Impression et façonnage : ESAT les Genêts d'Or, Plabennec.
Édité en 4 000 exemplaires sur papier certifié PEFC.

DES PROJETS QUI AVANCENT

Lors de sa dernière réunion en mars, le conseil municipal a approuvé le budget proposé pour cette année 2019. Comme en 2017 et 2018, les choix budgétaires permettent de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2019. Pour autant, des investissements d'importance seront engagés.

Le projet le plus conséquent concerne l'acquisition de la propriété de l'ancien EHPAD Saint-Pierre, dont les services ont déménagé fin mars sur le nouveau site des « Jardins de Landouardon ». Vous trouverez dans ce nouveau numéro du Clin d'œil un point sur l'avancée de sa restructuration en pôles associatif et social : une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et travaille actuellement à la définition du projet architectural. L'objectif est de créer un équipement qui répond aux besoins des activités associatives et des services médico-sociaux, en optimisant ses usages et son fonctionnement et en s'assurant de sa capacité de modulation dans le temps en fonction de l'évolution des usages. Il est prévu que les travaux débutent cet été.

Un autre projet est d'importance : la mise en place d'un système de vidéoprotection à Plabennec. Le sujet a été évoqué à plusieurs reprises en conseil municipal. Cet investissement nous semble opportun pour protéger les personnes dans l'espace urbain et limiter les dégradations de bâtiments publics. Un travail avec la gendarmerie nationale a permis d'identifier les secteurs à protéger en priorité, en fonction des incidents constatés. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'un outil qui ne vise pas à surveiller la population plabennecoise mais bien à dissuader les auteurs d'infractions et à faciliter la résolution des enquêtes judiciaires. Les images ne seront pas visionnées en continu mais seulement en cas de besoin, par des personnes habilitées. Vous trouverez des précisions sur ce dispositif dans les pages qui suivent.

Nous avons par ailleurs souhaité souligner les investissements réalisés par la commune en matière d'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite. C'est une priorité pour l'équipe municipale qui dédie chaque année une part du budget communal à des travaux de mise en accessibilité. Si cette démarche est incitée par la loi depuis 2005, la volonté d'une municipalité est indispensable pour assurer une mise en application progressive mais effective du principe d'égalité d'accès aux espaces publics.

Les actions mises en œuvre par la ville de Plabennec résultent de la mobilisation de nombreux acteurs, y compris, aux côtés des services municipaux, de mes adjoints. Ils sont dédiés chacun à un domaine d'action. Vous pouvez les solliciter en cas de besoin sur chacune des thématiques qu'ils traitent. Vous trouverez dans ce numéro un rappel de leurs délégations respectives et des horaires des permanences sur lesquelles ils se rendent disponibles.

Votre Maire, Marie-Annick Créach'cadec

TOUT-PETITS ET GRANDS, BARBOTONS ENSEMBLE

Au riche éventail de propositions du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM), une matinée particulièrement innovante : la découverte de la BarBotine !

Dans le cadre des « matinées d'éveil et d'échanges » ouvertes aux assistants maternels, les animatrices du Relais proposent depuis début 2018 un nouveau temps de partage : le jeu de la BarBotine. En collaboration avec la céramiste Christelle Mouton , petits et grands se retrouvent tous les 15 jours autour de cette nouvelle matière. Drôle pour certains, bizarre pour d'autres !

BarBotine : que cache ce drôle de nom ?

Savant mélange de Kaolin et d'eau, la BarBotine est une matière utilisée par les céramistes pour le décor des poteries. Fluide, douce et agréable, cette terre détournée et associée à quelques accessoires devient un magnifique terrain de découvertes et d'expérimentations. Cette approche provoque en chacun des réactions très diverses : certains observent, d'autres touchent du bout des doigts, avec les mains, les pieds, les jambes et s'aventurent même par extension avec tout le corps ! Le tout saupoudré de plaisir, de partage, de lâcher-prise, qui sont des notions essentielles à l'épanouissement de chacun

Cette découverte par les assistants maternels vient valoriser la qualité de l'accompagnement proposé au quotidien aux enfants. Tout naturellement, ces professionnels font donc le lien avec les parents à travers les photos prises mais aussi en les invitant à venir BarBoter !

Le **RPAM** Intercommunal est un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges pour les futurs-parents, les parents, les assistants maternels et pour les enfants.

Contact : 02 98 36 83 42
Sophie Picquet – Cariou
Sandrine Riou

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ : UN PREMIER BILAN POSITIF

Dans le dernier « Clin d'œil », nous avions évoqué la mise en place d'un accompagnement à la scolarité dans le cadre de l'accueil périscolaire du soir. Nous avons recueilli leurs premières impressions des bénévoles accompagnateurs, agents des services périscolaires et enfants.

Maryse, jeune retraitée, a appris via le BIM que la mairie recherchait des bénévoles pour mettre en place un accompagnement à la scolarité à la rentrée 2018. Avant de partir en retraite, cette secrétaire de métier qui n'a jamais travaillé avec les enfants, envisageait déjà de donner son temps pour aider les plus jeunes. Si elle reconnaît que c'était un peu déroutant la première fois, elle remarque qu'au final la relation avec les enfants s'établit naturellement.

Même constat pour Didier, également néo retraité. Il s'est laissé convaincre par un ancien collègue de travail qui encadre l'aide aux devoirs dans sa commune. Il a franchi le pas en répondant également à l'appel à candidature. Il intervient deux soirs par semaine. Il s'est rapidement adapté aux élèves qui reviennent fréquemment vers lui pour obtenir de l'aide.

Lors de l'aide aux devoirs, l'enfant présente son cahier de textes et c'est au bénévole de s'assurer que tout est fait. Le bénévole apporte son expérience et ses connaissances. Au fil des semaines, des groupes se sont constitués, les enfants appréciant d'être suivis par les mêmes personnes. Au point que certains élèves auraient même dit qu'après tout ce n'était pas grave s'ils

n'avaient pas tout compris en classe, car Didier était là pour le leur expliquer !

Selon Claire, agent municipal des services périscolaires et animatrice au centre de loisirs, l'accompagnement à la scolarité a permis davantage d'échanges avec les enseignants. « Ils nous signalent des enfants en difficulté par exemple. Les enfants sont fiers de nous faire part de leurs bonnes notes. Ce qui est valorisant car on essaie de les préparer au mieux à leurs évaluations. »

Après le temps consacré aux devoirs, l'enfant peut jouer (jeux de construction, de logique...). « Il est intéressant pour nous de connaître le niveau d'apprentissage scolaire des enfants pour proposer des activités adaptées » explique l'animatrice. « Par exemple, les planètes sont au programme des CM1 ; on sait que l'on peut envisager de réaliser des maquettes de planètes au centre. La Préhistoire est abordée en CP, on pourra s'en saisir dans nos activités à l'ALSH. »

« C'est nous qui avons proposé à nos parents de nous inscrire à l'aide aux devoirs. »

Pour Thya, Louise et Jeanne, élèves de CM1, cet accompagnement semble avoir plusieurs avantages :

« L'an dernier on ne commençait réellement nos devoirs qu'après 19 heures, nos parents rentrant tard du travail. Ces derniers n'avaient pas le temps de les contrôler. Faire ses devoirs seuls, ce n'est pas facile. Nous avions des difficultés à corriger nos propres fautes. Maintenant, on a le temps de jouer en rentrant à la maison, on est beaucoup plus détendues. C'est nous qui avons proposé à nos parents de nous inscrire à l'aide aux devoirs. Nous sommes plusieurs de la même classe, on peut ainsi s'entraider. »

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pouvez contacter le service enfance jeunesse : 02 98 40 41 32 ou dir.enfancejeunesse@plabennec.fr

L'ALSH S'ADAPTE AU CHANGEMENT DES RYTHMES ÉDUCATIFS

La hausse des fréquentations à l'Accueil de Loisirs le mercredi dès la rentrée 2018 était prévisible, élus et responsables du service enfance avaient anticipé.

Dans le précédent « Clin d'œil », nous avions évoqué le sondage réalisé au printemps 2018 auprès des familles et particulièrement celles d'enfants de 9 à 11 ans. Ce dernier visait à connaître les besoins en terme de mode de garde sur la journée du mercredi désormais libérée pour tous les écoliers du 1er degré de la commune.

Ces résultats avaient mis en évidence la nécessité de réfléchir à de nouveaux aménagements au sein de notre Accueil de Loisirs Am Sram Gram. La capacité d'accueil a été augmentée de 24 places (capacité initiale 150 places), les 9/11 ans pouvant ainsi être accueillis dans une salle de l'école du Lac. C'est ainsi que Cap'anim a vu le jour en septembre 2018. C'est en quelque sorte une structure passerelle avant l'Animation Jeunesse pour les 11/17 ans.

L'accueil se fait toujours dans les locaux d'Am Stram Gram mais les activités se déroulent dans des lieux différents. En effet, les enfants se retrouvent à l'Anim'ados le matin et dans le local de l'école l'après midi. Le fil conducteur de leurs activités est la découverte de notre territoire. Plu-

sieurs activités ont été déjà réalisées : visite de la mairie, défi lecture à la bibliothèque municipale, tournoi jeux vidéo au cyberespace, découverte de l'atelier de menuiserie municipal.

De nombreux projets sont à venir : la visite du centre de tri à Plouédern, un tournoi de pétanque avec l'association de pétanque, des jeux intergénérationnels avec la maison de retraite. D'autres activités peuvent être proposées à la demande des enfants : tir à l'arc, activités scientifiques, tournoi de baby-foot, etc.

Cap'anim rencontre un vif succès, avec des taux de remplissage de plus de 85 %. Plus généralement, le retour à la semaine de 4 jours a eu un impact sur les fréquentations de l'Accueil de Loisirs : 78 enfants supplémentaires accueillis le mercredi matin, 17

de plus le mercredi midi. La fréquentation du mercredi après-midi est, quant à elle, restée stable par rapport à l'an dernier. Les parents n'auraient pas changé leur emploi du temps et les enfants auraient toujours des activités sportives sur ce créneau.

L'engagement de la municipalité à garantir des places d'accueil aux familles suite au retour à la semaine de 4 jours a été tenu. Le regain d'attractivité de l'ALSH revient aussi au travail des responsables de structures qui ont su faire bouger les lignes en améliorant la qualité de l'offre d'accueil.

CHAMP DE FOIRE : LES MULTIPLES FACETTES DE L'ESPACE CULTUREL

Le Champ de Foire propose depuis maintenant quatre saisons des manifestations culturelles variées. Des événements qui s'adressent à tous et pour lesquels le public répond présent.

Pour rendre toujours plus vivante cette structure, différents rendez-vous artistiques et culturels se succèdent tout au long de l'année : la résidence artistique permet notamment l'accueil des artistes au sein du Champ de Foire.

L'équipe du service culturel accompagne ces derniers dans leur travail de création, en leur mettant à disposition des espaces et des compétences adaptées à leurs besoins. Cet accompagnement des artistes fait en effet partie intégrante du projet de développement culturel. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les collégiens plabennecois de venir assister à des séances de travail et d'échanger de manière privilégiée avec les artistes.

En partenariat avec les écoles et collèges de Plabennec, le Champ de Foire programme des spectacles scolaires. Lors de ces projets, ce sont les élèves qui créent leur propre spectacle. Un travail qui aide chacun d'entre eux à s'exprimer et à se révéler sur scène lors des présentations destinées aux familles et au tout-public.

Les établissements scolaires de la Ville se saisissent également de l'outil pour proposer des séances de cinéma à leurs élèves.

Le hall d'exposition met en œuvre une programmation d'expositions pluridisciplinaires (sculpture, peinture, photographie, gravure, dessin.....) qui s'articulent autour de rendez-vous réguliers : visites commentées tout-public, jeune public, ateliers de pratiques artistiques avec les exposants.

Ces moments forts, attractifs et conviviaux, proposés par le service culturel, permettent de belles rencontres et des temps d'échanges entre des personnes issues de générations et de cultures différentes.

Au-delà de sa vocation culturelle et artistique, le Champ de Foire est un équipement de référence pour l'accueil de la vie économique et associative sur le territoire. Ainsi, il ouvre régulièrement ses portes pour des assemblées générales et des séminaires.

Avec toutes ces propositions, l'Espace culturel du Champ de Foire est un lieu qui vit pleinement au quotidien !

www.lechampdefoire.net
02 98 30 78 95
Facebook : « Le Champ de Foire, Espace Culturel de Plabennec »

UN NOUVEAU CLUB HOUSE POUR LE PLABENNEC BASKET CLUB

Le Plabennec Basket Club (PBC) en rêvait depuis longtemps, le voilà ! Un club house jouxtant le terrain de la salle Colette Besson (salle n°2) située le long de l'avenue de Kervéguen vient de voir le jour. Les « vert et blanc » pourront désormais accueillir leurs 161 licenciés dans ce bel ouvrage de 110m² embelli par les services techniques de la ville.

Cette nouvelle extension compte un office, séparé de la salle de sports par un rideau métallique, un local matériel sur mesure et une grande salle de réception pouvant accueillir 70 personnes, dédiée aux associations sportives. Les travaux initiés par la mairie ont coûté environ 160.000€. Ils ont débuté au mois de mars 2018 et se sont terminés en novembre 2018. Ces neufs mois de travaux n'ont pas ébranlé la patience de François Créancy, Président du PBC qui se souvient : « Depuis 40 ans, en guise de club house, nous avons occupé successivement un local situé à l'étage de la salle Kerveguen (salle 1) et le sous-sol de la salle Colette Besson (actuellement l'ALSH jeunes) mais celui-ci n'était pas très fonctionnel. Dernièrement, un local dans l'espace Kerveguen nous a permis de stocker le matériel mais il était loin de notre lieu de pratique». Cet amoureux du « gros ballon » se félicite de cet agrandissement et voit, grâce à cet espace de vie, un bel avenir pour ses licenciés.

Trois équipes seniors masculins, une équipe cadette féminine, une équipe cadette masculine et une école de basket en plein essor (pour les enfants âgés de 5 ans et plus) font de cette association sportive l'une des plus dynamiques de Plabennec.

www.plabennecbc.fr
02 98 40 43 32 - basketclubplabennec@laposte.net
Facebook : « Plabennec Basket Club OFF. »

RETOUR SUR LES POINTS CLÉS DU BUDGET 2018

Un budget de 13,937 millions €
dont 6,869 millions € de fonctionnement et 7,068 millions € d'investissement

Stabilité des taux des impôts : 0 %
Pour la 3ème année consécutive, les taux communaux des taxes foncières et de taxe d'habitation n'ont pas augmenté. Il n'y a donc pas eu, hors actualisation des bases décidée par l'Etat, d'augmentation de la fiscalité communale en 2018.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement : + 0,82 %
Diminution des charges à caractère général (- 0,24 % hors dépenses exceptionnelles) grâce aux économies réalisées.
Réduction des charges de personnel (- 0,77 %) malgré certaines mesures nationales (revalorisations du SMIC, avancements, non-renouvellement d'emplois aidés) et compte tenu du transfert à la CCPA de 3 agents du service des eaux et de la réorganisation de la semaine scolaire en septembre 2018.
Nouvelle réduction des charges financières (- 9,93 %).

Stabilité des recettes de fonctionnement : - 0,03 %
Excédent de fonctionnement stable : 2 435 492 €, ce qui a permis de couvrir les dépenses d'investissement de la commune sans recourir à l'emprunt.

Un programme d'investissement raisonnablement ambitieux : 7,068 millions €
Le compte administratif 2018 comprend d'importantes opérations déjà engagées ou prévues en 2017 et des opérations nouvelles d'un niveau ambitieux mais suffisamment contraint pour préserver un endettement maîtrisé et un autofinancement maximal (plus de 2 000 000 € par an) pour la restructuration de l'ancien EHPAD en pôle associatif, social et culturel.

Un désendettement de la commune : 0,560 millions €
La commune a remboursé 559 905 € de capital d'emprunt en 2018 et 170 080 € d'intérêts (188 839 € en 2017), ce qui permet de dégager une marge de manœuvre pour financer le projet de restructuration de l'ancien EHPAD.

Dépenses réelles d'investissement : 3,608 millions €

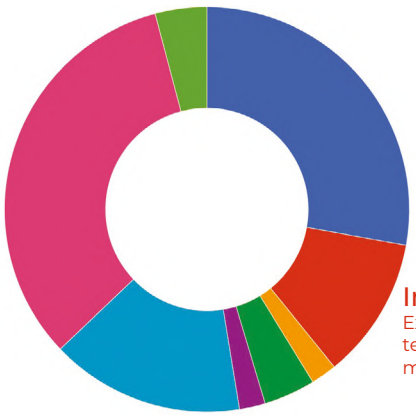

Autres : 4,69 %

Voirie-Services techniques : 27,10 %
Réaménagement square Pierre Corneille, travaux de voirie urbaine et de voirie rurale, éclairage public, matériels services techniques, mobilier urbain, signalétique

Transfert excédents Eau-Assainissement : 32,20 %

Installations sportives : 11,09 %
Extension salle Colette Besson, réfection terrain de rugby, pare-ballons et clôtures, matériels et travaux divers

Remboursement emprunts : 15,52 %

Locaux associatifs : 2,35 %
Étude réaménagement ancien EHPAD, mobilier salle Marcel Bouguen

Patrimoine/ cimetière : 2,45 %
Réhabilitation de la forge de Lanorven

Groupe scolaire Enfance-Jeunesse : 4,60 %
Travaux de désamiantage et sols école du Lac, aménagement d'un self, réaménagement de la salle de change à la Maison de l'enfance

4 ANNÉES D'INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS

La commune a investi depuis 2015 pour un montant total de 15 635 361 € : la répartition de ces investissements par opérations est présentée dans le graphique ci-dessous.

La commune a financé ces dépenses sans aucun emprunt, par autofinancement et avec 2 600 136 € de subventions obtenues. Par ailleurs, les taux de fiscalité n'ont pas été augmentés depuis 2016.

L'encours de dette par habitant est passé de 849 € en 2014 à 560 € en 2018, pour une moyenne départementale de 835 €.

Investissements 2015 / 2018 (en milliers d'euros)

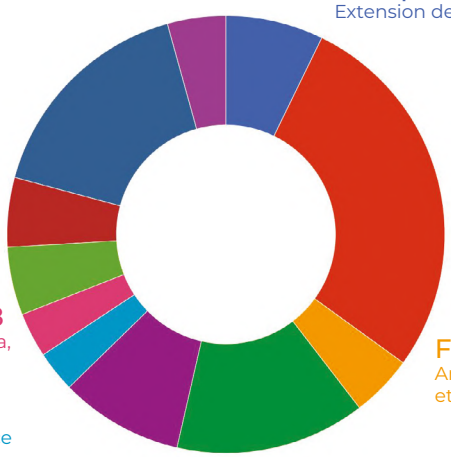

Autres : 675
Zone humide de Kerguilidic)

Groupe scolaire : 1129
Extension de l'école du Lac

Remboursement capital emprunt : 2577

Voirie - Services techniques : 4340
Réaménagement de la rue Marcel Bouguen, travaux d'accessibilité des espaces publics extérieurs et des bâtiments communaux, travaux sur la voirie urbaine et rurale

Centre de secours : 803
Construction du nouveau centre de secours

Aménagement urbain : 786
Place du Champ de foire

Patrimoine - cimetière : 518
Restauration de la chapelle de Locmaria, réhabilitation de la forge de Lanorven

Foncier : 716
Aménagement de l'îlot commercial et d'habitat Bouguen

Enfance Jeunesse : 474
Extension de la Maison de l'enfance

Installations sportives : 2194
Terrain de football synthétique, extension de la salle Colette Besson

Culture : 1423
Construction de la salle culturelle

RESTRUCTURATION DE L'EHPAD : POINT D'ÉTAPE

Le grand angle du numéro précédent revenait sur l'histoire de la maison de retraite Saint-Pierre et vous expliquait le projet de la municipalité de réinventer ces lieux en pôles associatif et social. Le site est désormais désaffecté : les résidents de l'EHPAD ont déménagé dans les nouveaux locaux le 26 mars dernier. La commune va donc pouvoir acquérir l'ancienne propriété pour y réaliser un vaste programme de restructuration.

À la base de ce projet, rappelons le constat suivant : les nombreux locaux communaux mis à disposition d'associations et de services divers sont vieillissants, peu adaptés aux usages, énergivores et difficiles à mettre aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité. La transformation de l'ancien EHPAD permettra d'optimiser des espaces dédiés aux multiples activités culturelles, sportives, sociales organisées sur la commune.

Après vérification de la faisabilité technique des travaux et consultation des usagers pressentis, la définition des besoins recueillis a été formalisée dans un document de programmation. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie en fin d'année 2018, après mise en concurrence des prestataires. Elle est composée du cabinet Argouarch Architectes Associés (Brest), du bureau d'études fluides, thermique et électricité IDEA Ingénierie (Brest), du bureau d'études structure SBC (Quimper) et d'un spécialiste en acoustique, Alhyange Bretagne Sud (Concarneau). Ce dernier veillera au traitement qualitatif des espaces, notamment dédiés à la pratique musicale.

Cette équipe a travaillé sur une esquisse globale du projet, sur la base de laquelle elle présentera un avant-projet au comité de pilotage, composé d'élus et de représentants associatifs, avant d'entrer plus en détail dans la configuration technique des travaux. Le projet consolidé vous sera présenté dans une publication dédiée d'ici quelques semaines.

Vous pouvez retrouver l'historique et l'avancement de cette opération sur le site de la commune :

www.ville-plabennec.fr/mairie/projets

SÉCURISATION DES CIRCULATIONS À KERVÉGUEN

Des travaux de sécurisation de l'avenue de Kervéguen sont en cours depuis ce début d'année. Cet axe est sensible dans la mesure où les flux quotidiens y sont très importants, avec la présence de plusieurs pôles générateurs de circulations : l'école publique, le collège, l'Accueil de Loisirs, le complexe sportif, le stade de rugby et la salle des arts martiaux. Ce sont plus de 1.500 usagers qui empruntent cet axe au quotidien.

Un diagnostic a été réalisé par Finistère Ingénierie Assistance, organisme du conseil départemental, afin de mettre en lumière les problématiques de l'existant et définir les objectifs du réaménagement. Le projet a ensuite été élaboré par le cabinet d'architectes paysagistes A-MAR.

Les nouveaux aménagements, dont le coût est d'environ 347 000 € TTC, visent à améliorer la sécurité des usagers et notamment des publics sensibles (piétons, cyclistes, enfants). Le but est d'accroître la vigilance des automobilistes quand ils pénètrent dans cet espace partagé. Le fait de réduire la largeur de la voie les conduira à réduire leur vitesse. Il s'agit également de sécuriser les traversées piétonnes et le passage des voitures sur les espaces dédiés aux déplacements piétons et cyclistes. Les déplacements et le stationnement seront optimisés et rendus plus lisibles.

Ces travaux, présentent également l'occasion d'améliorer la qualité paysagère du site. L'effacement des réseaux avait par ailleurs été réalisé en 2018 en cohérence avec ce projet d'aménagement.

Les travaux se termineront au mois de mai 2019 pour la partie voirie, les plantations interviendront à l'automne 2019.

TOUS ACTEURS POUR DES ROUTES PLUS SÛRES

Tout conducteur est responsable de sa propre sécurité et de celle des autres : conducteurs, enfants, piétons, promeneurs, cyclistes, riverains...

Plabennec est une ville solidaire, familiale, bienveillante et toute la population peut contribuer à ce qu'elle le soit aussi sur ses axes routiers.

Les statistiques d'accidentologie de la route mettent toutes en avant un nombre important de victimes en agglomération.

À Plabennec, force est de constater régulièrement des comportements à risques sur les axes du centre-bourg, particulièrement sur les avenues du Maréchal-Leclerc et de Waltenhofen, et ce malgré les nombreux aménagements mis en place (ralentisseurs, radars pédagogiques, marquages au sol...).

En chiffres

- Lire un SMS en conduisant multiplie par au moins **23** le risque d'accident.
- La vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances est présente dans **31 %** des accidents.
- **3 259** personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2018.

Source : Sécurité routière

VIDÉOPROTECTION : SÉCURISER LES PERSONNES ET LES BIENS

Sur demande du maire, le préfet a autorisé l'installation et l'exploitation de systèmes de vidéoprotection sur la commune par arrêtés du 19 décembre 2018.

La vidéoprotection urbaine est strictement régie par la loi. Elle permet de mieux protéger l'espace urbain, en conciliant sécurité et libertés individuelles.

Dissuader les actes malveillants

L'objectif de cette mise en place est multiple. Il est tout d'abord celui de renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique. La vidéoprotection permet également de dissuader les actes réguliers de malveillance et dégradations des bâtiments publics (bris de vitres, graffitis, effractions, vols d'équipements, etc.) qui présentent un coût pour la collectivité. C'est un outil qui permet enfin de faciliter l'élucidation d'affaires judiciaires et d'optimiser la collaboration opérationnelle entre la police municipale et les divers services de police et gendarmerie.

Le déploiement d'un système de vidéoprotection est notamment appuyé par l'audit de sûreté réalisé par le Major Pierre Roudaut, référent du groupement de gendarmerie du Finistère en la matière. Lors de la présentation du projet aux conseillers municipaux, ce dernier a évoqué quelques évènements récents à Plabennec (attaque d'un distributeur bancaire au centre-ville à la « voiture-bélier », disparition temporaire d'une enfant à la sortie de l'école) qui « témoignent de réels risques de faits délictueux sur la commune. Cela justifie la mise en place d'une vidéoprotection à Plabennec, qui aurait tout d'abord un effet dissuasif et préventif. Cela serait aussi un outil précieux pour les services de gendarmerie permettant d'accélérer les enquêtes et recherches en cas de délit.

Des images détruites au bout de 15 jours

Il s'agira d'un système de vidéoprotection et non de vidéosurveillance : **les images, enregistrées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ne seront pas visionnées en continu mais seulement en cas de besoin par la police municipale ou sur demande judiciaire.**

Par ailleurs, le système installé ne permettra pas la verbalisation d'infractions. Seules les personnes habilitées par l'autorisation préfectorale dans le cadre de leurs fonctions pourront visionner les images enregistrées. Les images seront conservées pendant une durée maximale qui a été fixée à 15 jours.

Des lieux choisis en fonction des risques

Les lieux d'implantations des caméras ont été choisis par la municipalité en étroite collaboration avec les services de gendarmerie, en fonction de la configuration des sites et des infractions recensées (actes de violence sur la personne, dégradation des biens, axes de fuite, etc.). Les premiers lieux concernés seront le centre-ville, la Maison de l'Enfance et l'ancien EHPAD. Une deuxième phase concernera les entrées et sorties de ville, les salles de sports et les ateliers des services techniques municipaux.

La ville de Plabennec est accompagnée par le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) pour la mise en place de ce système de vidéoprotection. Le déploiement des équipements débutera d'ici quelques semaines, après attribution du marché à un prestataire, pour lequel une consultation a été lancée. La sécurité a un prix : le coût des travaux est estimé à 220.000 €.

Cependant, par son effet dissuasif, l'installation d'un système de vidéoprotection entraîne systématiquement une réduction des actes de vandalisme. Des économies sont par conséquent attendues sur le coût des réparations des dégâts occasionnés sur les équipements communaux. De plus, cela conduira à une baisse des primes d'assurances pour les bâtiments communaux grâce à une réduction prévisible du « taux de sinistralité ». Par ailleurs, une aide de l'État au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance sera sollicitée.

L'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC : UNE PRIORITÉ

L'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite est une priorité pour la municipalité. De nombreux travaux ont été réalisés en ce sens, sur les espaces publics extérieurs et les bâtiments publics. Des documents de programmation prévoient les travaux à réaliser pour mettre progressivement en conformité tous les espaces publics.

Qu'est-ce que l'accessibilité

Les normes d'accessibilité doivent permettre à toutes les personnes de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer. L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental…). Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

L'accessibilité des établissements et de leurs abords concerne les cheminements extérieurs, le stationnement des véhicules, les conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments, les circulations horizontales et verticales à l'intérieur des bâtiments, les locaux intérieurs et les sanitaires ouverts au public, les portes, les sas intérieurs et les sorties, les revêtements des sols et des parois, les équipements et mobiliers intérieurs et extérieurs susceptibles d'y être installés (dispositifs d'éclairage et d'information des usagers, par exemple).

Qui est concerné par l'accessibilité ?

La question de l'accessibilité des espaces publics concerne de nombreuses personnes dont la mobilité peut être réduite. Les personnes handicapées sont concernées, celles qui circulent en fauteuil roulant mais aussi qui présentent un handicap physique, visuel, auditif, cognitif ou encore psychique. Cela concerne aussi d'autres publics qui peuvent éprouver des gênes dans leurs déplacements : les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes accompagnées d'enfants, avec des poussettes, ou encore les personnes ayant un handicap temporaire (jambes cassées, etc.).

Programmer la mise en accessibilité

Afin d'améliorer l'accessibilité de tous les espaces, la politique mise en œuvre au niveau national s'appuie sur deux leviers : profiter des nouveaux aménagements et nouvelles constructions pour les rendre accessibles dès le départ et établir un diagnostic de l'existant pour déterminer et programmer les travaux nécessaires à leur adaptation aux personnes à mobilité réduite.

Les textes en faveur de l'accessibilité

Avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le législateur a créé les fondements de la règlementation en matière d'accessibilité.

Deux textes ont permis de faire suivre d'effets les principes qui y sont affirmés :

- *Accessibilité des circulations* : le décret du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics impose l'élaboration d'un plan de la mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

- *Accessibilité des établissements* : l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées impose l'élaboration d'un Agenda d'accessibilité Programmée (ADAP).

Un premier diagnostic sur l'accessibilité des établissements recevant du public avait été réalisé en 2009 sur Plabennec.

La ville a ensuite élaboré **un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics** (PAVE) en 2011. Il fixe un programme pluriannuel de travaux échelonné sur 6 ans (2012 - 2017) évalué à environ 525.000 € permettant de rendre accessibles les circulations piétonnes et les aires de stationnement automobiles.

Un agenda d'accessibilité programmée (ADAP), relatif à l'accessibilité des bâtiments communaux, a ensuite été élaboré par la ville et transmis au préfet en 2015. Ce document a été réalisé sur la base d'un diagnostic et d'une estimation précise des travaux réalisés par un prestataire extérieur. Il sert de socle pour prévoir chaque année au budget communal les montants nécessaires à la réalisation des travaux prévus. Ce travail a permis d'évaluer le coût total des travaux d'accessibilité à 1 050 000 € TTC. L'agenda propose un étalement de ces travaux sur 6 ans avec une dépense annuelle de 175 000 € TTC.

Depuis l'approbation de l'ADAP en 2016, des travaux de mise en accessibilité ont été réalisés sur les bâtiments communaux suivants :

- Mairie
- Poste
- Trésor Public
- Maison de l'Enfance
- Bibliothèque
- Salle Colette Besson
- Salle Dupureur
- Salle de tennis
- Salle des arts martiaux
- Vestiaires du rugby
- Aire de pétanque
- Maison des Bruyères
- Chapelle de Lanorven
- Chapelle de Locmaria
- Eglise
- Salle omnisport Abbé Le Guen
- Maison Paroissiale
- Abri de Lesquélen
- WC publics

Les travaux de mise en accessibilité de la voirie se sont également poursuivis, avec le réaménagement de la rue Marcel Bouguen, du square Pierre Corneille, des rues Lapérouse, Denis Papin, du Crann, Michelet, Chateaubriand, Pierre Jestin, Duchesse Anne, de l'allée des primevères et de l'impasse Sainte-Anne.

Une **commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées** (CCAPH), créée en 2007, est chargée du suivi de la mise en œuvre de l'ADAP et du PAVE. Elle est composée de 4 conseillers municipaux et 4 représentants d'associations locales ayant un objet en lien avec le handicap. C'est un lieu d'échange qui permet d'évoquer les difficultés rencontrées et les besoins. Chaque année, elle établit un rapport présenté au conseil municipal.

Bibliothèque municipale

Vestiaires - salle Maryvonne Dupureur

Et en 2019 ?

Cette année, les travaux ont débuté pour améliorer l'accessibilité de la chapelle de Lanorven, de l'extérieur de la salle de sport n°3, de l'accès à l'école Diwan et de la promenade autour du lac. Des travaux de réseaux d'eaux pluviales sont également en cours au cimetière, étape préalable à la réfection de ses allées.

Véronique Gall, adjointe à l'action sociale, solidarité, ainés et accessibilité.

Sources : www.service-public.fr, MEDDE-MLETR / délégation ministérielle à l'accessibilité

« AR STEREDENN » : LE CLUB DES AÎNÉS DYNAMIQUES !

Avec 465 adhérents, le club Ar Steredenn occupe une place importante et joue un rôle social actif dans la vie de la commune, depuis sa création en 1975.

Affilié à « Générations Mouvement », le club est ouvert à tous et propose à ses adhérents des activités multiples et variées : danses de société, danses en lignes, gym douce, marche à allure modérée, pétanque, jeux de dominos, belote, tarot, scrabble, « le savez-vous ? ». Ces activités se déroulent les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tout au long de l'année, le club invite ses adhérents à se retrouver autour d'un repas : kig ha farz en mars, repas de fin de saison en juin, repas de fin d'année en novembre et réveillon de la Saint-Sylvestre.

Au programme 2019, des sorties à la journée et des voyages : le château de Quintin, la visite d'une savonnerie à Trégueux, un séjour d'une semaine à Beaulieu-sur-Dordogne (Rocamadour, Collonges La Rouge, Carennac, Padirac, Argentat, Martel, Sarlat, La Roque Gageac...). En décembre, un groupe d'une quarantaine de personnes prendra la direction de Cuba pour un voyage d'une dizaine de jours.
Les relations avec les clubs des communes voisines sont excellentes et les contacts sont très nombreux. Regroupés au sein du secteur des Moulins, les adhérents des 8 clubs se retrouvent, au printemps et en automne, pour les concours « cantonaux » de dominos, belote, pétanque et pour une journée d'amitié au mois d'avril.
A l'écoute de ses adhérents, le club se veut un lieu de rencontres, de convivialité, qui évolue grâce au dynamisme de ses membres et à la participation de nombreux bénévoles.

Dans le cadre du prochain déménagement de l'EPHAD, le club s'est installé dans la salle Marcel Bouguen où se déroulent les activités depuis septembre 2018.

« Ar Steredenn »
02 98 40 48 26
Présidente : Jeanine Le Vaillant

Voyage en Roumanie en 2018

Réveillon 2018 à Plabennec

RETOUR SUR LES 10 ANS DU FOYER DU COADIC

Un ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) est présent à Plabennec depuis 1974. C'est une structure qui permet à des personnes en situation de handicap d'avoir une activité professionnelle qu'ils ne pourraient exercer dans un cadre ordinaire. Il existe un atelier espaces verts, un atelier horticulture et un atelier imprimerie. Certains travailleurs exercent également au sein d'entreprises partenaires. L'établissement apporte aussi aux 85 usagers un soutien médico-social et éducatif et un cadre de vie favorisant leur épanouissement personnel et leur intégration sociale.

Le foyer du Coadic

Il existe par ailleurs un lieu de vie situé route du Coadic, qui accompagne 30 personnes au sein de plusieurs services : Foyer de Vie, Foyer d'hébergement d'ESAT et Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Renforcé. En fonction de leur niveau d'autonomie, les usagers sont accompagnés par une équipe éducative dans leur vie quotidienne et sociale. Au-delà de cet accompagnement, et en fonction des projets individuels de chaque personne, de nombreuses activités et animations (théâtre, piscine, danse, randonnée, musique) ainsi que plus ponctuellement des activités dans le cadre de séjours peuvent être proposées.

Le foyer du Coadic a fêté ses 10 ans d'existence le samedi 13 octobre 2018, avec de nombreux invités. Familles, collègues vivant dans le foyer similaire du Lantel à Gouesnou, actuels et anciens professionnels de l'ESAT, partenaires de la structure, bénévoles d'associations : tous se sont retrouvés pour l'occasion.

La décoration du foyer avait été faite par les membres de l'atelier alterné. C'est un atelier destiné aux personnes dont les capacités ou l'intérêt pour le travail ont diminué, qui comprend donc un mi-temps d'activité professionnelle et un mi-temps d'activités de soutien, de découvertes ou détente. Une exposition photos des 10 années de vie dans le foyer avait également été organisée. L'apéritif dînatoire avait été préparé avec le foyer du Lantel.

Ce moment festif et convivial a permis à chacun de se rencontrer et de prendre un temps pour échanger. Un nouvel arbre a été planté dans le parc du foyer pour symboliser cet anniversaire, une façon pour les résidents et professionnels de la structure de mesurer le temps passé : un premier arbre avait été planté lors de l'inauguration du foyer en décembre 2007.

ESAT Plabennec : 02 98 40 44 29
Imprimerie ESAT : 02 98 40 44 49

L'imprimerie de l'ESAT

L'atelier d'imprimerie a été créé en 1991 au sein de l'ESAT de Plabennec. Il compte aujourd'hui 15 ouvriers, 3 moniteurs encadrants et une ouvrière de production.

Cet atelier assure la conception, l'impression et le façonnage de divers documents : affiches, tracts, flyers, brochures, bulletins municipaux, cartes de visite, cartes postales, invitations, faire-part, enveloppes, calendriers, billetteries diverses, carnets autocopiants, de tombola, papier à en-tête,... pour des particuliers, des associations, des entreprises et des collectivités.

Cet atelier est reconnu pour ses compétences et la qualité de son travail au sein de la population locale et de la profession. La ville fait appel à lui pour l'impression de ce magazine

LE RÔLE DES ADJOINTS AU MAIRE

Le maire est entouré d'adjoints qui jouent un rôle important pour la commune.

Le maire et ses adjoints sont élus lors de la première réunion du conseil municipal, qui en détermine le nombre sans qu'il puisse être inférieur à 1 ni excéder 30 % de l'effectif du conseil municipal. Les adjoints sont élus pour la même durée que le conseil municipal.

Comme le maire, ils sont, au nom de l'Etat, officiers d'état civil et officiers de police judiciaire sous l'autorité du procureur de la République. Ils peuvent également recevoir, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation par le maire d'une partie de ses fonctions.

Par ailleurs, en cas d'absence momentanée, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions par un adjoint dans l'ordre des nominations, pour la gestion des affaires courantes et les actes d'administration nécessaires.

Actuellement, 7 adjoints au maire disposent de délégations dans les domaines suivants :

Anne-Thérèse Roudaut
Communication, associations, formation, commerce, artisanat et marchés
at.roudaut@plabennec.fr

Fabien Guiziou
Urbanisme, logement, agriculture, intercommunalité, environnement et développement durable
f.guiziou@plabennec.fr

Véronique Gall
Action sociale, solidarité, aînés et accessibilité
v.gall@plabennec.fr

Marcel Le Floc'h
Finances
m.lefloch@plabennec.fr

Hélène Kerandel
Culture, patrimoine et animation
h.kerandel@plabennec.fr

Bruno Perrot
Sport, bâtiments et travaux
b.perrot@plabennec.fr

Isabelle Leheutre
Enfance/jeunesse et affaires scolaires
i.leheutre@plabennec.fr

A votre écoute !

Permanences en mairie :

Véronique Gall
Lundi 10h / 11h30

Hélène Kerandel
Lundi 14h / 15h30

Fabien Guiziou
Lundi 16h / 17h30

Isabelle Leheutre
Mercredi 10h / 11h30

Anne-Thérèse Roudaut
Jeudi 14h / 15h30

Marcel Le Floc'h
Vendredi 10h / 11h30

Bruno Perrot
Samedi 10h / 11h30

Les adjoints reçoivent aussi sur rendez-vous, en dehors des permanences.

20 ANS DE VOLONTARIAT CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Pascale Bleunven et Marc Bihan-Poudec sont arrivés en même temps, en 1998, à la caserne de Plabennec. Infirmiers tous les deux, ils se sont suivis et soutenus pendant 20 ans, au gré des formations et des interventions. C'est donc naturellement que Pascale Bleunven et Marc Bihan-Poudec ont pris leur retraite de volontaires au même moment, en novembre 2018.

Suite à un appel aux volontaires diffusé dans le bulletin municipal de la ville, Pascale s'engage auprès de la caserne de Plabennec. Elle est d'ailleurs, avec Armelle Léost, l'une des premières femmes à intégrer le centre. Pour Marc, c'est le besoin de voir un autre aspect de son travail aux urgences qui le décide à s'engager, car comme il dit : « avant que les patients arrivent aux urgences, il y a une vie, une famille, une histoire ».

Ces 20 années d'interventions sont faites de hauts et de bas, de bons et de mauvais souvenirs, d'histoires qui marquent, qui restent gravées, mais qui apportent l'indispensable expérience à ce métier. Si Pascale préfère les feux et que Marc apprécie plus l'assistance à personne, ils vont avoir chacun leur lot d'interventions et d'anecdotes gravées dans leurs mémoires. Ce qu'ils retiennent également c'est l'importance de l'équipe, grâce à la richesse et la pluralité des parcours des collègues, ainsi que les forces et les faiblesses de chacun. Ensemble ils vont être témoins des nombreuses évolutions techniques et organisationnelles du métier : l'arrivée de la première ambulance, les tenues plus confortables, la fin des retranscriptions par Minitel ou des alertes par la sirène, la géolocalisation des appels, les débriefings et le soutien psychologique…

S'ils n'ont plus le « bip » qui sonne, ils participent maintenant aux rassemblements des anciens sapeurs-pompiers. Ils trouvaient eux-mêmes que les retours d'expériences des anciens sont très enrichissants. Ils restent aussi porteurs de messages. En premier lieu, ils incitent à se former aux gestes qui sauvent : « plus il y aura de gens formés, mieux ce sera pour tout le monde». Pour garantir l'efficacité des secours, ils demandent à ne pas encombrer inutilement les numéros d'urgence (18 – 112 – 15 – 17).

Les deux sapeurs-pompiers volontaires, promus depuis adjudants honoraires, sont fiers d'avoir rendu service pendant 20 ans et d'avoir fait ce qu'ils ont pu pour participer à sauver des vies. « Il n'y a pas de héros chez les pompiers ! », nous dit Marc. Peut-être, mais leur engagement au service de la sécurité des autres est remarquable.

En chiffres

- 1 incendie se déclenche toutes les **2 minutes** en France.
- **70 %** des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la **1ère** cause de mortalité dans les incendies.

Source : SDIS 29

MATTHIEU PETON : « J'AIME TOUT DANS LE MÉTIER D'AGRICULTEUR » !

Au lieu-dit du Mendy, à Plabennec, réside un vrai passionné. À l'âge du collège, où l'on s'intéresse souvent plus aux jeux vidéo et au sport, Matthieu Peton consacre, lui, tout son temps libre à l'élevage de vaches laitières de ses parents, Patricia et Jean-Yves.

Dès l'âge de 3 ans, avec son tracteur à pédales, Matthieu déambulait déjà sans peur parmi les vaches, et montait sur le dos de celles-ci dès que possible. Plus tard, il se met à collectionner les miniatures d'engins agricoles et reconstitue une vraie exploitation au milieu de sa chambre. Puis, ce sont ses premières cultures en solo de pommes de terre et de radis.

Un premier prix prometteur

C'est à 10 ans, lors de plusieurs comices agricoles où il assiste sa mère, qu'il découvre les concours d'élevage. L'idée fait son chemin quelques années, jusqu'en mai 2018, lorsqu'il présente pour la première fois une génisse au Forum de Ploudaniel. Le succès est au rendez-vous : il y remporte le prix du nouvel éleveur et est ainsi invité à l'Agrifête de Ploudalmézeau en août suivant.

Depuis, c'est avec une réelle aisance qu'il présente des vaches ou des génisses. S'il a appris beaucoup en regardant les autres, Internet est également pour lui une source de connaissance sur le sujet. Et l'art est complexe. Il faut tout d'abord choisir le bovin idéal, de belle corpulence, des mensurations parfaites, de santé irréprochable, mais aussi d'un tempérament calme et coopératif. Une fois la sélection effectuée, Matthieu habitue l'animal au bruit, au public, mais aussi à accepter d'être attaché et de le suivre. C'est un vrai lien de confiance qu'il arrive à instaurer. Il met à peu près trois

mois pour conditionner la vache. Puis vient le moment de la préparation. Pendant plusieurs heures, Matthieu va tondre, shampouiner, brosser, rincer la prétendante au titre, en n'oubliant aucun détail, du mufle jusqu'à la queue. Son costume à lui enfilé, les voilà tous les deux prêts à concourir.

C'est ainsi que Matthieu souhaite continuer à participer aux concours, avec, à plus long terme, des objectifs ambitieux. Élève en classe de 4ème au collège Saint-Joseph, il projette déjà d'intégrer, après la 3ème, un lycée agricole pour préparer le bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant, puis un Brevet de Technicien Supérieur.

Matthieu est passionné, mais aussi très lucide sur la difficulté d'être éleveur agriculteur. C'est bien dans ce métier qu'il se rêve dans 10 ans et il a bien intégré la nécessité d'être formé, bien entouré, et visionnaire. Pour le moment, bien entouré, il l'est, par ses parents et ses frère et sœur, pas peu fiers de ce petit génie de l'agriculture qui sait déjà détecter un bruit suspect dans le tracteur, qui assiste aux vêlages sans être impressionné ou qui insiste pour que son père organise l'ensilage de maïs obligatoirement un jour où il n'y a pas école.

C'est un brillant avenir tout tracé qui attend Matthieu à présent. Qui n'a jamais rêvé de faire de sa passion son métier à plein temps ? C'est en tout cas ce qu'on lui souhaite et il y a fort à parier que l'on pourra le croiser, en mai prochain, au forum de Ploudaniel, à quelques jours de ses 14 ans, bien accompagné de Mirabelle, Madonna, ou une autre star des podiums...

Merci à Matthieu et sa famille de nous avoir accueillis sur l'exploitation agricole.

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : UN TOURNOI DE PÉTANQUE SOLIDAIRE

Les 29 élus du CMJ sont répartis en 4 groupes de projets. Courant 2018, le groupe « solidarité » et le groupe « événementiel » ont choisi de travailler sur un projet commun. C'est ainsi que l'idée d'un tournoi sportif solidaire est née au printemps dernier.

Quel sport ? Et au profit de quelle cause ? Très vite, un consensus a été trouvé autour de la pétanque, praticable par les petits et les grands. Restait à trouver le bénéficiaire de l'opération. On s'est souvenu que d'autres associations plabennecoises avaient par le passé organisé des manifestations au profit de l'association Charcot 29 . Cette association essaie de récolter des fonds pour financer la recherche sur la SLA (maladie neurodégénérative pour laquelle il n'existe aucun traitement curatif). Le club de pétanque de Plabennec a accueilli favorablement la proposition des jeunes. Il restait à trouver une date, les amateurs de pétanque acceptant de se déplacer de l'autre bout du Finistère . Il ne fallait pas que le tournoi soit en concurrence avec d'autres concours. Les membres du club de pétanque ont prêté main forte dans l'organisation de cette journée. Le tournoi s'est déroulé en doublette. Les inscriptions ainsi que le bénéfice de la buvette ont été reversés à Charcot 29. Les gagnants sont repartis avec des lots que les jeunes s'étaient chargés de récupérer auprès des commerçants plabennecois.

Grâce à la mobilisation de tous, c'est un chèque de 844 euros qui a pu être remis à l'association Charcot 29 en fin de journée.

Le Conseil Municipal « Jeunes » (CMJ)

29 jeunes de la ville composent le CMJ. Ils sont élus par leurs pairs pour 2 ans.

Le Conseil Municipal Jeunes est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on prend des décisions, où l'on mène des projets en lien avec l'environnement, l'urbanisme, le social et l'événementiel.

C'est aussi un moyen de s'exprimer et ainsi d'être le relais des jeunes auprès de l'équipe municipale.

FÊTE DU SPORT : UNE PREMIÈRE ÉDITION PLEINE DE PROMESSES

Fin septembre 2018 s'est tenue la 1ère édition de la Fête du Sport à Plabennec. Grâce au soutien financier du Centre National pour le Développement du Sport, le service des sports a proposé un véritable temps fort dédié aux pratiques sportives et du sport santé avec des ateliers, des animations et une conférence dynamique au Champ de Foire animée par des professionnels du sport. De nombreuses activités étaient proposées : Kung-fu, gym, stretching, zumba, futsal, badminton, handball, course et marche nordique...

Retrouvez le film de la 1ère édition

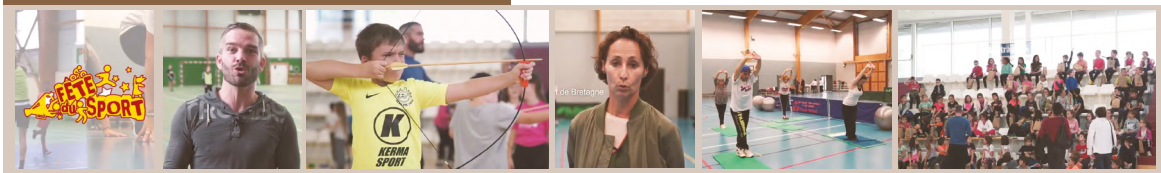

www.ville-plabennec.fr/loisirs/sport

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Le 11 novembre 2018, à l'invitation de Marie-Annick Créac'hcadec, maire, et de l'ensemble des élus, en association avec l'UNC, les Plabennecois se sont déplacés nombreux pour assister aux cérémonies du centenaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918 en hommage aux Morts pour la France de ce conflit et en particulier aux 151 jeunes de la commune.

Devant la Mairie s'étaient rassemblés les autorités, les membres de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et leurs porte-drapeaux, les jeunes conseillers municipaux, les jeunes sapeurs pompiers, l'ensemble des musiciens et choristes, entourés du public, pour se recueillir.

Après le lever des couleurs, tous les participants ont pris part au défilé qui les a conduits à l'église paroissiale où le Père Joseph Coste a célébré la cérémonie religieuse. A la sortie de cette célébration de la Paix, à l'unisson de toutes les communes françaises, les cloches ont sonné à 11 heures pendant 11 minutes.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le Monument aux Morts pour la cérémonie officielle qui a débuté par les dépôts de gerbes et fut suivi de la sonnerie aux morts et de la minute de silence.

Les Morts pour la France de la Grande guerre des années 1914 à 1917 ont été nommés. Comme tous les ans depuis le début du centenaire de 14-18, la lecture des noms, prénoms et quartiers des 23 jeunes Plabennecois tombés pour la Patrie en 1918 et 1919 a ensuite été effectuée. Pour les honorer, à la lecture de chaque nom, un écolier a déposé un bouquet de fleurs sur les marches du Monument aux Morts.

Après la remise des médailles, un enfant a lu le texte d'un Plabennecois parti à la guerre puis Madame le maire a lu le message du Président de la République.

La cérémonie a été animée par les chorales War-araog-atao et du Menhir, accompagnées par les musiciens de l'Établissement Public de Coopération Culturelle qui ont interprété la Marseillaise, l'Hymne Européen et l'Hymne à la Paix. Après le salut des autorités aux décorés et aux porte-drapeaux, un cortège s'est formé pour se diriger vers la salle Marcel-Bouguen où s'est déroulée une remise de médailles internes à l'UNC, suivie du pot de l'amitié offert par la municipalité.

Un repas organisé par l'UNC a clôturé cette belle et émouvante journée du souvenir qui a rassemblé toutes les générations.

Retrouvez le film de la cérémonie

www.ville-plabennec.fr/decouvrir/histoire-et-patrimoine

LE MARCHÉ DE NOËL : MOMENT INCONTOURNABLE DE FIN D'ANNÉE !

Vendredi 14 décembre, le marché de Noël, organisé par la ville de Plabennec en partenariat avec plusieurs associations locales, a investi l'Espace du Champ de Foire, avec la présence du Père Noël.

Après un accueil riche en saveurs sur la place par les commerçants du marché hebdomadaire, les associations, installées dans la salle Marcel Bouguen, ont proposé aux visiteurs un large choix de cadeaux de Noël. Des cadeaux faits main pour la plupart et dont les bénéfices des ventes étaient destinés à des actions caritatives.

Parallèlement, le public a pu se divertir grâce aux animations proposées : concerts de Gwenili et de Sébastien Velly, stand de maquillage, jeu du panier garni et jeux d'antan en bois...
Dans la cour extérieure, les enfants ont profité pleinement du manège pendant que leurs parents se réchauffaient aux stands de restauration et buvette.

Bien évidemment, vers 18h30, l'arrivée du Père Noël et de ses lutins a apporté, pour le bonheur des petits mais aussi des plus grands, sa part de magie à ce rendez-vous populaire et familial.

C'était une belle soirée qui a donné l'occasion d'entamer les festivités de fin d'année dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

9ÈME FÊTE DE L'ENFANCE : CE SERA LE « FAR WEST »

« C'est nous qui demandons à nos parents d'y aller », c'est par ces mots que Yan-Aël et Enora, jeunes usagers de l'Accueil de Loisirs, évoquent la Fête de l'Enfance. Ce rendez-vous annuel, devenu incontournable à Plabennec, marque la fin du mois de mai pour les familles et les acteurs locaux du monde de l'Enfance.

Ce moment festif et gratuit permet aux enfants de 0 à 11 ans de se retrouver le temps d'un après-midi, autour de multiples activités. Animations sportives, travaux manuels, maquillage et jeux en tout genre sont au programme de cette demi-journée à thème qui attire près de 1.000 personnes à chaque édition depuis bientôt 10 ans.

2018 : le Moyen Âge !

Retrouvez les photos de l'édition précédente sur www.ville-plabennec.fr dans « Découvrir » et « Photothèque »

Cette manifestation, visiblement attendue par les enfants, aura lieu cette année **le samedi 25 mai de 14h30 à 18h30** à l'Accueil de Loisirs « Am Stram Gram » (avenue de Kervéguen) autour du Far West. Les cowboys, les indiens et les références à Lucky Luke sont déjà dans toutes les têtes à l'Accueil de Loisirs, où se préparent les décors (recyclables) de cette grande immersion dans l'univers de l'Ouest américain. La problématique de l'environnement sera en filigrane avec l'élaboration de cactus en bouchons et en carton.

Créer du lien

Cette journée qui rassemble les familles est aussi un rendez-vous pour les services municipaux de la petite enfance à la jeunesse (Service Enfance, Maison de l'Enfance, Animation jeunesse, Bibliothèque, Relais Parents Assistants Maternels...) et pour les associations qui contribuent activement à la journée (le Rugby Club Plabennec, Apt'o sport, l'UFOLEP, les associations de parents d'élèves, les Fripouilles...). En amont, c'est aussi la contribution des services techniques qui permet d'assurer les meilleures conditions d'accès et de sécurité pour les participants.

Pour la 9ème édition, l'association Gel'anim et trois de leurs poneys shetland seront présents, une buvette sera mise en place par l'Animation jeunesse dans le cadre d'actions d'autofinancement, un stand de crêpes sera tenu par l'association des parents d'élèves de la DIHUN (filière bilingue de l'école Sainte-Anne) et un concours photo sera organisé. Le CMJ sera également présent. Déguisements de shérifs et autres chefs indiens seront bien sûr de sortie... Un spectacle de danse country est programmé pour clôturer cette journée.

Accueil de Loisirs « Am Stram Gram »
02 98 40 49 92

LA COMMUNE RACHÈTE L'EPHAD SAINT-PIERRE, POUR QUOI FAIRE ?

La réhabilitation du site libéré en ce début de printemps suite à la construction d'une nouvelle maison de retraite offre sur 17 000 m² de terrain, 4 200 m² de bâtiments qui plus est en centre-ville, de réelles opportunités d'aménagements. Les enjeux sont énormes et il s'agit là d'appréhender les besoins actuels et à venir au travers de cet équipement structurant.

Les élus en ont défini les grandes lignes, elles portent principalement sur des locaux associatifs mutualisés, des permanences médico-sociales et des logements. L'objectif est de regrouper sur ce site bon nombre d'activités hébergées jusqu'ici dans des bâtiments communaux vieillissants et énergivores. Le projet veillera également à recréer un espace de convivialité avec office.

Cet espace permettra de répondre aux attentes de nombreux Plabennecois, attentes notamment justifiées depuis la vente de la Maison du Lac à la CCPA en 2013.

Pour cette démarche de projet, la municipalité a choisi de confier à une programmiste la mission de recevoir les responsables associatifs, pour appréhender leurs besoins en termes de locaux. En parallèle, un comité de pilotage a été désigné par délibération du conseil municipal. Ce dernier a été consulté pour avis sur le programme technique et fonctionnel, et le sera sur l'avant-projet et le projet.

Les élus de « Vivre Plabennec », quoique critiques envers la méthodologie du projet, n'ont cependant formulé aucune contre-proposition sur son contenu. Il est évident que l'on ne peut pas recueillir l'avis de tous les Plabennecois sur un tel projet : il faut savoir privilégier l'intérêt général par rapport aux intérêts individuels.

Groupe des élus majoritaires

COMMENT FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT A PLABENNEC ?

Soulevées par les mouvements citoyens des derniers mois, qui dépassent les préférences partisanes, les critiques sur le fonctionnement de notre démocratie semblent partagées par une majorité de la population française.

Force est de constater que les méthodes dépassées de la majorité actuelle dans notre ville de Plabennec sont dans la continuité des politiques menées depuis plusieurs décennies dans notre pays, qui ont amené de nombreux Français à ne plus faire confiance à leurs élus.

Comment intéresser de nouveau les Plabennecois à la vie politique, au moins localement ? Comment garder espoir quand les personnes au pouvoir refusent systématiquement le débat, la concertation et l'idée de construire ensemble ?

C'est le sens de l'engagement des élus de la minorité et de l'association Vivre Plabennec qui tentent, autant que possible, de défendre l'idée de faire de la politique autrement. Par exemple, les différentes actions et débats menés concernant la restructuration de l'EHPAD (ancienne maison de retraite) par les élus de la minorité montrent leur volonté de partager leurs réflexions et leurs inquiétudes avec l'ensemble des Plabennecois. La réunion publique organisée par Vivre Plabennec sur ce sujet le 23 janvier 2019 en est un bel exemple. Près de 150 Plabennecois y ont participé et les différents ateliers ont apporté de nombreuses idées que la majorité ignore, considérant qu'elle a déjà « communiqué » et que les Plabennecois, seront « sûrement satisfaits », comme nous l'avons entendu au cours du dernier conseil. Le projet de restructuration de l'EHPAD, qui coûtera entre 7 et 8 millions d'euros, engage les Plabennecois sur plusieurs décennies et la majorité actuelle leur refuse la possibilité d'y contribuer !

Autre exemple de pratiques anti-démocratiques de la municipalité actuelle : des annonces d'associations plabennecoises sont actuellement systématiquement censurées dans le bulletin municipal, sans explication.

Pour que vous vous rendiez compte de l'ouverture des élus et des adhérents de Vivre Plabennec comparée à l'archaïsme de la politique menée par la majorité, les membres de la minorité municipale invitent chacun d'entre vous à assister aux conseils municipaux et à participer aux prochaines réunions publiques organisées par Vivre Plabennec.

C'est ensemble que nous parviendrons à trouver des solutions pour améliorer le quotidien de tous !

Vivre Plabennec

AGENDA Avril Septembre 2019

Avril :

Du 16 avril au 19 mai :
Exposition d'Armor en Argoat de Jean-pierre Blaise

Samedi 27 :
Concert, Carte blanche à Mickaël Guerrand

Samedi 27 :
Journée danse, Abers country

Dimanche 28 :
Exposition, Club Féminin

Mai :

Samedi 4 :
Concert, Chorale des Marins des Abers

Mercredi 8 :
Cérémonie du souvenir, UNC

Lundi 14 :
Concert dessiné, Chansons Dragon – Le Studio Fantôme (séance scolaire et tout public)

Samedi 18 :
Théâtre, Le Songe d'après Shakespeare, Compagnie théâtrale de l'Esquisse

Du mardi 21 mai au dimanche 30 juin:
Exposition du Club de dessin et de peinture

Vendredi 24, samedi 25 :
Théâtre, association Vis Ta Mine

Samedi 25 :
Fête de l'Enfance à l'Accueil de Loisirs

Juin :

Jeudi 6 :
Livre-concert conté, Le voyage d'Hipol-lène, Compagnie Marmouzic

Du vendredi 7 au dimanche 9 :
Salon de la gastronomie, Rugby Club

Samedi 8 :
Braderie, Secours Catholique

Samedi 15 :
Kermesse de l'école du Lac

Samedi 15 :
Spectacle, Gym Loisirs

Dimanche 16 :
Printemps des Abers

Samedi 22 :
Festy'Tour (Festy Plab) & Fête de la musique (ville de Plabennec)

Dimanche 23 :
Kermesse de l'école Saint-Anne et du Collège Saint-Joseph

Samedi 29 :
Gala, Patin club

Juillet :

Dimanche 14 :
Animations et feu d'artifice près du lac

Samedi 27 et dimanche 28 :
Pardon de Lanorven

Août :

Samedi 3 :
Cérémonie du souvenir de la Libération au mémorial de Lormeau, UNC

Dimanche 25 :
Pardon de Locmaria

Septembre :

Dimanche 15 :
Vide-grenier, Twirl'in Breizh

Dimanche 22 :
Foire aux vinyles, Pongiste Club

Samedi 28 :
Concert, Kerfolk

Dimanche 29 :
Salon du livre, Abers-nature

Actualités, agenda et renseignements

www.ville-plabennec.fr

www.lechampdefoire.net